

**INSCRIPTION EN CURSUS INITIAL
FORMATION AIDE-SOIGNANT(E)**

ANNEE 2023 - 2024

↳ **INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANT(E)S**

HÔPITAL DE MONT SAINT MARTIN – GROUPE SOS SANTE

4, rue Alfred-LABBE – CS 91422 - 54350 – MONT- SAINT- MARTIN

E-mail : secretariat-ifas-msm@groupe-sos.org

☎ 03.82.44.72.65

CALENDRIER

IFAS MONT SAINT MARTIN – GROUPE SOS SANTE

<u>INSCRIPTION :</u> - Ouverture : - Clôture :	23/01/2023 10/06/2023 Cachet de la poste faisant foi. <u>Tout dossier non-conforme ou arrivé hors délai ne sera pas instruit.</u>
<u>DEPOT DES DOSSIERS :</u> - <u>Adresse courrier :</u> Madame la Directrice de l'Institut de Formation d'Aides-Soignant(e)s Hôpital de Mont Saint Martin – GROUPE SOS SANTE 4, rue Alfred-LABBE – CS 91422 – 54350 – MONT-SAINT-MARTIN	- A l'IFAS ou - Pli recommandé avec accusé de réception.
<u>SELECTION :</u> La sélection des candidats est effectuée par un jury sur la base d'une étude du dossier et d'un entretien. <u>ENTRETIEN :</u> - Lieu : IFAS Hôpital de Mont Saint Martin 4 Rue A. Labbé 54350 MONT SAINT MARTIN	- ETENDU SUR LA PERIODE DE FEVRIER 2023 A MI-JUIN 2023 - Convocation obligatoire - Pièce d'identité en cours de validation obligatoire. En cas d'absence, le candidat ne pourra pas passer l'épreuve.
<u>Affichage des résultats :</u>	- A l'IFAS : 23/06/2023 à 9 H 00 - Courrier personnel Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

INFORMATIONS GENERALES

↳ Présentation Générale :

Accueil de :

- 34 Elèves en cursus initial,

Places disponibles pour la rentrée 2023 :

- Cursus initial : 34
- Zéro place en cursus partiel pour les candidats ayant un BAC ASSP/SAPAT

↳ Secrétariat :

☎ 03.82.44.72.65

↳ Formateur :

☎ 03.82.44.70.85

↳ RENTREE 2023

➤ 28/08/2023

↳ FIN DE LA FORMATION

➤ 26/07/2024

↳ DUREE DES ETUDES (cursus complet)

➤ 11 mois (1540 heures) dont 3 semaines de vacances.

↳ FRAIS DE DOSSIER A LA SELECTION

➤ 60 €

➤ Aucun remboursement ne sera accordé en cas de désistement.

↳ FINANCEMENT

➤ Formation non rémunérée.

➤ Possibilité de prise en charge financière par :

- Pôle Emploi, les employeurs, les OPCO ..., selon votre situation.

➤ Outil de simulation "Conditions de prise en charge des formations du secteur sanitaire et social" :

<https://view.genial.ly/640ee000bde3a60012a1896c>

COUT DE LA FORMATION

➤ **6200 €** pour un cursus initial

- Participation forfaitaire de **100 €** par le candidat.
- Frais annexes **55 €**.

VACCINATIONS ET CERTIFICAT D'APTITUDE

➤ L'attestation de vaccination est à remettre le jour de la rentrée (le document à compléter par votre médecin traitant vous sera adressé lors de votre inscription définitive).

➤ Le jour de la rentrée en formation vous devez fournir un certificat médical attestant que vous ne présentez pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession d'aide-soignant(e) établi par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé (coordonnées site internet de l'ARS).

➤ Attestation de vaccination COVID 19 (schéma vaccinal complet)

Vaccinations obligatoires : DTPoliocoqueluche, BCG et dernier test tuberculinique, Hépatite B et sérologies.

Vaccinations fortement recommandées : Rubéole, Rougeole, Oreillons, Fièvre Typhoïde (Cf. attestation de vaccinations).